



Helvetia Latina

25 ans d'Helvetia Latina

Discours prononcé par M. Claude Ruey, Conseiller national et Président d'Helvetia Latina, le 29 novembre 2005, à Berne.

« Parlez-vous *suisse* ? »

Voilà sans doute la question qu'à peine arrivé de Perse, Usbek eût peut-être pu poser aux premiers indigènes rencontrés au coin du Bundeshaus, afin de renseigner ses amis restés Ispahan.

Mais non, « Parlez-vous *suisse* ? », n'est pas une question émanant du héros persan de Montesquieu. « Parlez-vous *suisse* ? », est la question, documentée avec sérieux et profondeur, par une communauté de travail d'organisations diverses emmenées par Forum Helveticum et s'engageant en faveur de la diversité linguistique et culturelle de notre pays. Je salue en passant le travail remarquable fait par cette communauté de travail.

Au moment où nous célébrons les 25 ans d'Helvetia Latina, il m'a paru judicieux de reprendre la question à notre compte, Mesdames et Messieurs. « Parlez-vous *suisse*, parlons-nous *suisse* ? », la question est plus actuelle que jamais.

- « *Main mise alémanique sur la chancellerie...* »
- « *Perte d'influence des romands, italophones et romanches...* »
- « *Rapports ou documents rédigés uniquement en allemand...* »
- « *Les latins n'ont qu'à s'adapter...* »
- « *Die Welsche jammern ...* »
- « *Die Romandie nervt...* »

Voilà quelques titres de presse glanés l'an passé à l'occasion du changement de vice-chancelier, porte parole de la Confédération. Et on se souvient, n'est-ce pas M. Le Conseiller fédéral, que l'émotion fut grande !

Alors quoi ?

Après 25 ans de travail, rien n'aurait-il changé sur le plan fédéral ? Ou alors, les latins ne sont-ils là que pour gémir et jouer les éternelles victimes ?

Rassurez-vous, Mesdames et Messieurs, aucun des termes de cette alternative ne correspond à la réalité.

D'abord, parce que le travail réalisé depuis 25 ans par Helvetia Latina est loin d'être négligeable. Ensuite, parce que loin de vouloir subir, Helvetia Latina entend construire. Pas de vallée de larmes, « *kein Jammertal* », nous voulons être des « *Brückenbauer* », des constructeurs, des lanceurs de ponts entre nos communautés. N'en déduisez cependant pas immédiatement que le plus éminent de nos membres, M. le Conseiller fédéral Pascal Couchepin, va être ce soir promu « *Pontifex maximus* ». Nous saurons rester dans les limites modestes de la démocratie.

Si vous le voulez bien, je rappellerai les origines et le travail d'Helvetia Latina tout au long du quart de siècle écoulé avant d'analyser la situation d'aujourd'hui et de vous faire part de nos objectifs, actions et projets.

« Encore une lubie de Jurassiens !, « un hochet pour minoritaires frustrés ! », « cette initiative ne fera pas long feu... ».

C'était en 1980, à une réunion de parlementaires romands bien pensants, appartenant à un parti dont, par pudeur, je tairai le nom, mais dont on disait volontiers qu'il se réunissait dans une cabine téléphonique... (ce qui est d'ailleurs complètement faux, puisqu'en fait, il s'agit d'une centrale téléphonique : les quatre derniers mousquetaires de ce parti provenant aujourd'hui tous du 022 / ...).

Voilà ce qui s'appelle avoir été visionnaire ! Le jeune secrétaire de ce groupe, peu convaincu par cette sorte de suffisance aristocratique latine, s'était tu. Il ne pouvait pas savoir qu'un quart de siècle plus tard, il allait, en tant que président d'Helvetia Latina, célébrer les 25 ans de travail opiniâtre d'une association ayant réussi. Comme quoi, un libéral peut en cacher un autre....

25 ans... S'agit-il de 25 ans de mariage entre Helvetia Latina et la Confédération ? Je dirais plutôt qu'il s'agit de fiançailles, et même de fiançailles tumultueuses ! Ces fiançailles ont été célébrées le 9 juin 1980. Les pionniers d'alors avaient pour nom Gilbert Bächtold, Jean-Claude Crevoisier, Amélia Christinat, Blaise Crevoisier, Claudine Henry, Carlo Malaguerra, Dominique Renaud, Henri Schoepfer, Andreas Semadeni, Giovanni Mathys, Ulrich Vetsch et un certain Jean-Pascal Delamuraz. Ces pionniers et ces visionnaires avaient compris que si on voulait maintenir le plurilinguisme et le respect des minorités, il ne suffisait pas de se payer de mots, mais qu'il fallait encore se prendre en main, ne pas tout attendre d'une tradition historique, mais agir de manière active et constante pour assurer la présence des langues et des cultures latines au sein de la Confédération.

Gilbert Bächtold a été le Président lors de la fondation en 1980, puis Helvetia Patria a vu se succéder à sa tête Massimo Pini, Roger Schaffter, Fulvio Caccia, Bernard Comby, François Lachat et votre serviteur, tous Parlementaires.

En parcourant les archives d'Helvetia Latina, nous trouvons quelques repères :

- 1984 : 150 membres,
- 1996 : 208 membres, dont une quarantaine de parlementaires,
- 2005 : record absolu, grâce au travail de notre comité, nous comptons plus de 350 membres dont une centaine de parlementaires, parmi lesquels, à deux exceptions près, tous les représentants des cantons latins. Ce chiffre ne doit être qu'un record provisoire, car nous voulons progresser encore.

Mais revenons à l'histoire...

Au cours des années, le Conseil fédéral a bougé... mais, on ne peut pas parler d'hyper activité !

1983 : il édicte les premières « instructions du Conseil fédéral pour la promotion du plurilinguisme au sein de l'Administration ». Ces instructions ont été adaptées en 1997 et 2003.

Elles ont été ... sans effet ! Monsieur le Conseiller fédéral, vous le savez comme moi, ce ne sont pas des instructions qui suffisent s'il n'y a pas de chef pour les faire appliquer. Mais, évidemment ce n'est pas à vous que j'ai à le dire, vous qui êtes LE CHEF. Il ne suffit cependant pas d'un chef, il nous faut plusieurs chefs, capables de démontrer qu'ils sont vraiment des chefs en faisant réellement appliquer les directives en question dans leurs départements . Monsieur le Conseiller fédéral, nous voulons des chefs.

Et puis, sans doute, pour compléter les instructions, il nous faudra une loi sur les langues. Une bonne vieille loi que tous les cadres de la Confédération seraient bien obligés de respecter lorsqu'ils engagent du personnel.

En tant que libéral, je ne dis pas ça de gaieté de cœur, croyez-le.

Je remonte encore une fois la roue du temps...

1985: le conseil fédéral charge un groupe de travail de l'OFPER d'organiser une enquête sur les difficultés de recrutement des agents latins dans l'administration fédérale.

En 1990, HL fête son 10e anniversaire. Un conseiller fédéral que nous avons beaucoup apprécié participe à la soirée. C'est Jean-Pascal Delamuraz.

1993: le Conseil fédéral affirme que la situation des latins s'est améliorée. Le rapport de la commission de gestion du CN dit exactement le contraire.

Vous étiez dans cette commission, Monsieur le conseiller fédéral? ...

La commission de gestion du CN déclarait que certains résultats positifs constatés dans quelques offices ne sauraient changer la situation initiale.

En 1996, HL lance une étude dans le terrain et découvre que 95% des textes législatifs sont écrits en allemand.

Ce chiffre est confirmé indirectement par une autre statistique: 96% des traducteurs traduisent de l'allemand vers d'autres langues.

En 1998, le 17 mars, nos archives mettent en évidence un membre d'HL. L'un des nôtres accède au plus haut niveau, au graal politique helvétique, au saint des saints de la concordance. Un membre d'HL entre au Conseil fédéral! Il s'appelle Pascal Couchepin!

1999: HL sonde les offices fédéraux pour savoir si des accords de promotion linguistiques tels qu'ils sont prévus par les Instructions du Conseil fédéral ont été conclus. Réponse négative partout sauf à l'office fédéral de la protection civile et au Contrôle fédéral des finances.

Il nous faut des chefs et il nous faut une loi, Monsieur le conseiller fédéral ...

2003: une année essentielle pour HL avec une analyse approfondie portant sur plus de 700 fonctions supérieures de l'administration. Je ne vais pas vous bombarder de chiffres. Vous les trouvez sur les documents disponibles à l'entrée et sur notre site internet. Mais sachez qu'hormis la Chancellerie fédérale et le DFAE, les départements ne satisfont pas aux exigences des Instructions du Conseil fédéral pour la promotion du plurilinguisme. Nous voulons des chefs, Monsieur le Conseiller fédéral !

Et nous arrivons à 2005, qui nous conduit tout droit au psychodrame de la succession de M. le vice Chancelier Achille Casanova. Ce n'est pas tant le choix de la personne qui nous a choqués, c'est une personne de qualité, mais c'est la manière. On est allé chercher en dehors des candidatures déposées, mais sans poursuivre la recherche jusqu'à trouver un porte-parole capable de maîtriser les trois langues nationales, alors que je connais, nous connaissons des italophones trilingues qui auraient pu tenir le poste.

Soyez sûre Madame la vice-Chancelière, chère Madame Casanova, que vous n'êtes évidemment pas en cause. Nous nous sommes au contraire réjouis, vous qui êtes de langue maternelle romanche, que vous ayez été choisie comme vice-Chancelière. Mais vous avez compris aussi pourquoi nous n'avons pas beaucoup prisé les méthodes employées à l'époque.

J'ai bien conscience, Mesdames et Messieurs, d'avoir omis certains épisodes historiques et de vous avoir ainsi livré une sorte d'inventaire à la Prévert.

Il n'empêche, le gros travail, souvent obscur, fourni par les comités successifs – songez que nous ne sommes qu'une organisation de milice et que chacun des fonctionnaires membre des comités donne son temps à titre bénévole de manière admirable – a abouti, malgré les difficultés, à des **acquis indéniables** :

- Helvetia Latina est désormais un partenaire reconnu des autorités fédérales. Les bonnes relations développées avec M. Villiger se poursuivent aujourd'hui avec son successeur, M. Merz, dont nous nous plaignons à reconnaître la culture franco- et latinophile.
- L'Office fédéral du personnel entretient des relations suivies et constructives avec Helvetia Latina. C'est ainsi que récemment encore le Secrétaire général et votre serviteur ont eu l'occasion de rencontrer le chef de l'OPFER (c'était à la veille de sa démission !) ainsi que les chefs de personnel des départements et du Tribunal fédéral. Les échanges ont été fructueux et nous ont permis de préciser un certain nombre de propositions d'actions dont je vous ferai part tout à l'heure. Nos échanges sont en particulier féconds avec M. Vasco Dumartheray, chargé du plurilinguisme, qui a su trouver les voies de la collaboration active avec Helvetia Latina.

A ce propos, j'entends dire que les mesures d'économie pourraient menacer le maintien de ce poste. Ce serait non seulement une erreur, Monsieur le Conseiller Fédéral, mais une faute, je dirai même, une faute politiquement grave, un véritable casus belli pour Helvetia Latina. Mais, nous comptons bien sur votre force de conviction, M. le Conseiller fédéral, pour détourner vos collègues d'une telle aberration.

- Un climat politique favorable à la défense et l'illustration du plurilinguisme dans les instances fédérales, je songe bien sûr aux interventions et aux motions Berberat – Studer, je songe également à l'initiative Levrat, ainsi qu'à la réaffirmation par le Conseil Fédéral de la volonté de défendre le plurilinguisme. Mais pour cela, il nous faut des chefs, Monsieur le Conseiller Fédéral, et il nous faut une loi.

A toute médaille, il y a bien sûr un revers, Mesdames et Messieurs, ce passif, ne nous le dissimulons pas, existe aussi. On peut citer :

- un hold up de l'allemand sur la langue de travail et sur les intranets de l'administration.
- une évolution, au niveau des cadres, totalement en deçà de ce qui devrait être le respect de l'équilibre, puisque aujourd'hui encore, selon nos observations, il manque encore 10 % de cadres latins, ce qui signifie une surreprésentation alémanique de 10 %, la situation étant particulièrement tragique au niveau des secrétariats généraux des départements et des chefs de personnels, niveau où l'on approche le 100 % d'alémaniques.
- Enfin, et c'est le plus sournois, cette espèce de méconnaissance du problème (s'agit-il d'un déni de la réalité ?), méconnaissance qui conduit un certain nombre de responsables

administratifs ou politiques à minimiser les difficultés ou à en nier l'existence. Et cela, pour nous c'est sans doute le plus grave.

Car enfin, quel est le sens du combat mené par Helvetia Latina ? Ce sens, au-delà des actions ponctuelles concrètes relatives à l'équilibre interne de l'administration et des autorités fédérales, ce sens, c'est tout simplement le souci de permettre à ce pays de vivre et de s'épanouir, de vivre et de s'épanouir dans son identité, dans ses identités pourrais-je dire, dans le respect de chacun, des minorités comme de la majorité, dans le pluralisme qui fait sa richesse et son originalité.

Et cela, Mesdames et Messieurs, nous ne devons jamais l'oublier lorsque d'aucuns, sous prétexte d'efficacité, croient pouvoir fondre, dissoudre ce qui fait nos cultures, nos traditions dans une uniformité qui pourrait bien conduire à ce que j'appellerai une « Mac Donaldisation » du pays. Pourquoi travailler en plusieurs langues, là l'où on peut tout concevoir et rédiger en allemand, puis ensuite le traduire ? Pourquoi donc enseigner le français ou l'italien dans les écoles comme 2^e langue, alors que l'anglais devient de plus en plus notre lingua franca ? Pourquoi d'ailleurs ne pas travailler ensemble en anglais ?

Aveugles !

Aveugles, sont ceux qui ne comprennent pas qu'il ne s'agit pas que d'une question de langue.

Aveugles, ceux qui ne saisissent pas qu'il s'agit de nos racines, racines qu'on ne saurait couper sans périr.

Aveugles, ceux qui n'entendent pas que c'est de la confrontation des cultures diverses que nous nous enrichissons mutuellement.

Aveugles encore, ceux qui ne voient pas qu'en provenant d'origines diverses et complémentaires nous pouvons bâtir des projets plus créatifs, plus efficaces, plus originaux.

Aveugle, enfin, ceux qui sont incapables de saisir que nous détenons ainsi des avantages concurrentiels indéniables tant sur le plan institutionnel que sur le plan économique même.

Ces aveugles existent, je les ai rencontrés.

C'est, par exemple, les membres de ce secrétariat général départemental dont l'unique langue est, non pas l'allemand, mais le Schwizertütsch (Dois-je rappeler qu'il s'agit là d'une langue non officielle ?).

C'est ces candidats à une très haute fonction judiciaire qui présentent un curriculum vitae ultra détaillé, au point d'y faire figurer même leur numéro AVS, mais qui omettent tout simplement d'indiquer s'ils sont capables de parler une autre langue que leur langue maternelle. Pas important en effet, Mesdames et Messieurs, pour un juge de niveau fédéral que de ne pas comprendre un dossier ou une partie qui s'exprime dans une autre langue que la sienne !

C'est également ce député, fort aimable au demeurant, qui indique à l'un de mes collègues, je le cite "c'est très bien ce que tu as dit, on voit que tu connais bien le dossier, mais c'est dommage, tu l'as dit en français !" Qu'aurait-il dit si ce collègue s'était exprimé en italien ?

C'est aussi ces collègues qui acceptent de présider une commission parlementaire bien qu'ils ne parlent ni français, ni italien.

C'est encore ce responsable d'Armasuisse qui met au concours un poste de responsable en Suisse romande, en précisant qu'il doit être de langue allemande pour mieux pouvoir dialoguer avec la centrale.

C'est enfin, et là c'est une pierre dans notre propre jardin, ces romands qui, comme le montre l'observatoire des langues d'Helvetia Latina, méprisent souvent les italophones, alors qu'au contraire, ils devraient les soutenir.

Mesdames, Messieurs, je vous ai donné ces exemples, non pas pour faire une chasse aux sorcières, non pas pour stigmatiser, non pas pour m'offusquer plus que nécessaire de cette situation. En réalité, c'est une situation assez normale au fond. Dès lors que nos compatriotes alémaniques sont très majoritaires dans ce pays, ils ne mesurent pas toujours le poids qui est le leur et ne maîtrisent pas complètement les égards qu'ils devraient avoir pour les minorités.

Comme je le disais à M. le Conseiller fédéral Merz, qui s'étonnait lui-même de n'avoir pas été sensible plus tôt à cette question, la majorité se comporte un peu comme cet éléphant dans un magasin de porcelaine, qui, ne mesurant pas tout à fait les effets de sa taille, fait des dégâts dont il ne se rend même pas compte. Et bien, l'éléphant a besoin de souris. Et c'est à nous de jouer les souris, non pas en jouant les victimes, mais bien en rappelant les réalités, en suggérant, en dialoguant, et en nous fâchant parfois aussi lorsque c'est nécessaire. Si vous me permettez de paraphraser un slogan de féministe française, nous ne devons être « ni rebelles, ni soumis ». Nous devons être l'aiguillon, un aiguillon qui ne doit jamais s'é mousser et qui doit toujours être prêt à chatouiller la majorité lorsque le besoin s'en fait sentir.

Nos objectifs permanents sont bien sûr de garantir aux cultures, aux langues et à l'esprit latin la place qui leur revient dans la Confédération. Nous avons donc un rôle de veille, d'alerte et de propositions.

Et à ce sujet, nous avons proposé plusieurs **mesures concrètes** aux différents chefs du personnel de la Confédération ; en bref, elles sont les suivantes :

- fixation d'objectifs annuels individuels ou de services visant à respecter précisément le pluralisme,
- dans le domaine de la formation continue, mise en place d'un certain nombre de cours obligatoires,
- sensibilisation des cadres alémaniques aux dangers des choix utilitaires du personnel,
- dans le domaine des statistiques, utilisation de données qui se basent sur le critère de la langue maternelle et non pas de la langue de travail,
- dans le domaine de la recherche de personnel, organisation de campagnes de recrutement dans les hautes écoles romandes et tessinoises pour collaborer plus intensivement avec la Suisse latine,
- dans le domaine de la communication, diffusion systématique des exigences du plurilinguisme au sein de l'administration et recherche, lors de la réalisation de projets, d'experts émanant de culture non seulement germanique, mais également latines afin d'en assurer l'équilibre. (La liste complète de ces propositions a été distribuée à l'entrée ; elle est à votre disposition.)

Mais, Mesdames et Messieurs, « *le poisson pourrit par la tête* », comme dit le fameux proverbe chinois. Et, dès lors, c'est à la tête que nous devons viser, car si les chefs – il nous faut des chefs M. le Conseiller Fédéral - et si les subordonnés directs des Conseillers fédéraux sont sensibilisés à ce problème et s'ils maîtrisent les langues nationales de ce pays, alors on

évitera la tentation de l'utilitarisme, on évitera l'hégémonie du germanisme pour assurer la pluralité.

C'est dans ce sens que nous déposons ces jours une **motion** s'inspirant de la pratique d'autres pays multilingues, tels la Belgique et le Canada. Nous proposons que le Conseil fédéral s'assure dorénavant que tout cadre supérieur de l'administration fédérale connaisse, outre sa langue maternelle, une seconde langue nationale et qu'il comprenne passivement la troisième langue nationale. Cette exigence doit être fixée dans les conditions d'engagement d'un tel cadre ; et si cette condition n'était pas entièrement remplie à l'engagement, il conviendrait alors de fixer un délai d'une année maximum audit collaborateur pour qu'il se forme et qu'il complète sa connaissance linguistique.

Il n'est pas admissible en effet, Mesdames et Messieurs, qu'un haut cadre de l'administration parle sa langue maternelle sans comprendre vraiment ce que lui disent ses collaborateurs dans une autre langue. Non seulement cela appauvrit les capacités d'imagination et de créativité du chef en question, mais cela conduit inmanquablement à ce qu'il s'entoure, par effet boule de neige, de collaborateurs et d'experts qui parlent et qui pensent comme lui. Nous insistons donc, Monsieur le Conseiller fédéral, pour qu'il n'y ait pas un appauvrissement dû au fait d'un monolinguisme de la réflexion et de l'élaboration des dossiers et des solutions.

Cela dit, Mesdames et Messieurs, ne nous cachons pas que les efforts doivent être partagés et que les minorités ne sauraient se prévaloir de privilèges illégitimes. Les minorités doivent prendre sur elles d'aller à la rencontre de la majorité. C'est à nous de faire les premiers pas et les plus grands efforts, si nous voulons contribuer positivement à la compréhension confédérale. Ich bin stolz, dass ich grosse Fortschritte auf Deutsch gemacht habe, seitdem ich im Parlament bin. Aber ich wäre enttäuscht, wenn ich immer Deutsch sprechen müsste, um verstanden zu werden. Es wäre falsch und endlich unschweizerisch. Oui, Mesdames et Messieurs, nous devons nous aussi maîtriser d'autres langues nationales et en particulier l'allemand, mais cela doit se faire dans le cadre d'un exercice de réciprocité.

Mesdames et Messieurs, je vais conclure. Il faudrait certes faire plus encore, se battre pour la librairie française à Berne, pour l'école cantonale de langue française, pour un gymnase bilingue, pour que les paroissiens francophones de Berne se rendent plus souvent à l'église, même le dimanche, pour des cours de français destinés aux vendeuses, etc.

Mais, vous le pensez bien, notre petite équipe ne peut pas tout faire. Ce n'est d'ailleurs pas son rôle. En revanche, j'ai à cœur que nous puissions travailler en réseau avec d'autres associations et organisations tout aussi intéressées que nous à la défense du plurilinguisme et de la diversité des identités dans ce pays.

Je songe à la communauté de travail "Parlez-vous Suisse ?", à la Conférence des gouvernements de Suisse occidentale, aux Conférences de chefs de Département de l'Instruction publique, aux cantons latins, pour ne citer que ces exemples.

Mesdames et Messieurs, je reviens de Strasbourg où je participais aux Etats généraux de l'Assemblée des régions d'Europe qui fêtait ses 20 ans. J'ai été frappé de voir que cette Assemblée se bat pour préserver la diversité de notre vieille Europe, pour préserver les identités de chacune des régions, régions qui souvent ont été écrasées par certaines formes de centralisme. Et alors, au moment où d'autres découvrent les vertus de la diversité, au moment où elles en font un programme politique, au moment aussi où l'Unesco vient d'adopter une convention sur la diversité culturelle, il serait pour le moins paradoxal que la Suisse renonce, pour des raisons d'économies et d'utilitarisme, à ce qui a fait sa richesse.

C'est notre mission sacrée, Mesdames et Messieurs, c'est notre mission sacrée que de nous battre continuellement pour assurer que les identités soient respectées et que le pluralisme se développe dans ce pays.

Cette mission, nous l'accomplissons pour nous-mêmes bien sûr, mais pour les autres aussi ; et nos compatriotes alémaniques nous en seront reconnaissants, la Suisse nous en sera reconnaissante. Car, en fait, quand on parle de diversité, il en va de son identité propre, il en va du respect de soi-même, il en va de l'amour de soi-même ; c'est lorsque que l'on est sûr de son identité, respecté dans son identité ou ses identités, que l'on a alors la force de mieux collaborer et de s'ouvrir aux autres, que l'on a la force de vivre la concordance, la paix et la fraternité.

Cet idéal auquel aspire l'Europe, nous l'avons vécu depuis des siècles en Suisse ; c'est un trésor trop inestimable pour que nous renoncions à nous battre en sa faveur. Car ce combat est finalement un combat pour les valeurs, un combat pour les valeurs qu'Helvetia Latina défend depuis 25 ans et qu'elle entend bien défendre à l'avenir encore.

Je vous remercie de votre attention.

Claude Ruey
Conseiller national
Président d'Helvetia Latina